

Communiqué de presse

Prise de position du Conseil du Public RTSR

Convergence RSR – TSR

Dans sa séance du 14 décembre 2009, le Conseil du Public de la RTSR (CP) réuni à Lausanne a pris acte du projet de création de la **Radio Télévision Suisse (RTS)**, réunissant en une même entreprise la RSR et la TSR. Il salue notamment le maintien de deux rédactions distinctes pour la Radio et la Télévision. Le Conseil du Public, fidèle à sa mission, continuera d'analyser les programmes issus de la nouvelle structure, qui sera mise en place dès le 1er janvier 2010. Il sera particulièrement vigilant au respect de la diversité des médias et de la pluralité des opinions dans les émissions d'informations. Il attend également qu'à moyen terme, les économies réalisées soient réinvesties dans le programme et profitent à l'enrichissement de l'offre et de la qualité des émissions proposées par la nouvelle RTS.

RSR - nouvelles émissions

Les membres du Conseil du public - trois délégués par canton romand - ont analysé les samedis matins de La Première et ses nouvelles émissions réalisées en direct :

De l'avis du Conseil du public, "**Miam Miam**" manque de saveur. Plaisanteries et informations culinaires ne font pas toujours bon ménage. Il est ainsi parfois difficile pour l'auditeur de s'y retrouver et d'apprendre, de façon claire et précise, une recette qu'il peut ensuite refaire dans sa cuisine. Le Conseil du public reste donc malheureusement sur sa faim avec cette émission culinaire.

Il est en revanche heureux de souligner que "**Prise de terre**" est jugée riche, dense, accessible, intéressante.

Le Conseil du public a bien saisi la volonté de rupture de ton qui a donné naissance à "**L'Agora**". Il reste toutefois sceptique sur le résultat, attendu que ce traitement "libre" d'un sujet d'actualité n'a pas encore trouvé de ligne claire. Le fait d'aborder des sujets très différents d'une semaine à l'autre confère certes un aspect généraliste à l'émission, mais ne la sauve pas des généralités.

Par ailleurs, si le choix de faire appel à des chroniqueurs plutôt qu'à des experts est audacieux, il a pour désavantage de préférer l'anecdotique au fond du sujet. Le Conseil du public estime qu'il serait opportun d'opter pour des chroniqueurs ayant quelque affinité avec le sujet traité.

TSR - "Couleurs locales"

A l'antenne depuis fin août 2009, "**Couleurs locales**" est un magazine des régions au quotidien avec un ton différent et des sujets plus longs. Si le produit est bien identifié, l'émission peine encore à trouver le bon dosage entre des informations de fond et ce qui peut être considéré comme du divertissement. Avant les sujets souvent plus dramatiques du 19:30, "**Couleurs locales**" apporte une certaine légèreté, illustrée par les séquences loufoques de Massimo Isotta.

Si la présentation de Carine Jaggi et François Egger est dynamique, plaisante et conviviale, le CP estime toutefois que cette émission se situe trop souvent dans l'insolite ou l'anecdotique. À force de mettre l'accent sur son aspect distrayant, le traitement de l'actualité régionale finit par devenir superficiel. Il ne faudrait pas que cette émission en vienne à peindre en rose la vie de notre petit coin de pays, par opposition au reste du monde, dominé par le tragique de l'actualité.

La volonté de la TSR de traiter l'information régionale sous un angle plus dynamique est saluée comme une prise de risque intéressante, l'originalité de la réalisation des sujets est relevée. Le Conseil du Public estime que cette émission recèle un vrai potentiel et qu'elle peut encore s'améliorer, en trouvant son équilibre.

Contacts:

Yann Gessler, président du Conseil du Public RTSR, 079/ 473 72 13

Raphaël Fessler, vice-président du Conseil du Public RTSR, 079/ 350 15 77